

Image not found or type unknown



Achat terrain : Frais Notaire payés avec argent de la communauté.

Par **betty0104**, le **22/09/2009** à **11:57**

Bonjour,

Si je fais un échange de terrain : ce terrain m'appartient en propre , à valeur égale donc pas de soulte, seulement les frais Notariés seront payés avec l'argent de la communauté.

Le jour du partage de cette communauté, est-ce que j'en dois récompense à la communauté ?

Ou : est-ce que du fait que l'argent de la communauté à été utilisé, ce bien devient commun ?

Merci pour vos réponses .